

Québec. Nicolet avait trente-neuf ans, ce qui ne l'empêcha pas d'être heureux en ménage.

Il mourut en 1642, âgé de quarante-quatre ans, et sa mort, comme sa vie, fut un acte d'héroïsme.

Une troupe d'Algonquins, ayant capturé un Sokokiois, sauvage ennemi de leur race, l'amena à Trois-Rivières pour le tourmenter. C'était le 19 octobre 1642. Le malheureux fut livré à la barbarie des hommes, des enfants et des femmes, ces dernières n'étant pas les moins actives dans ces sortes de supplices. En vain le Père Lejeune, en vain les autorités civiles intercédèrent pour le prisonnier auprès de ses bourreaux : ceux-ci, qui étaient païens, répondirent par de nouveaux tourments infligés à leur victime.

On se trouva fort en peine de savoir comment le délivrer. Nicolet eût pu être d'un grand secours en cette circonstance. Mais il était absent, à Québec, depuis quelques semaines. On prit le parti d'envoyer un canot à Québec solliciter son intervention. Le généreux employé, n'écoutant que son cœur, se jeta sans tarder dans une chaloupe, avec M. de Chavigny et deux ou trois autres qui allaient à Sillery. C'était vers les sept heures du soir, au milieu d'une tempête épouvantable. Ils n'étaient pas arrivés à Sillery qu'un coup de vent du nord-est chavira la chaloupe. Les naufragés s'accrochèrent à l'embarcation renversée, sans pouvoir la remettre à flot. Alors Nicolet, s'adressant à M. de Chavigny, dit : " Sauvez-vous, vous savez nager, je ne le sais pas. Je m'en vais vers Dieu. Je vous recommande ma femme et ma fille."

M. de Chavigny se jeta à la nage et atteignit la terre avec beaucoup de peine. Les malheureux, qui restaient cramponnés à la chaloupe, se virent emportés par les vagues, à mesure que le froid les gagna.